

Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0 Téléphone : 819 848-2321 Télécopieur : 819 848-2202 Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DRUMMOND MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis qu'à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 5 juillet 2021 à 19 h en visioconférence, le Conseil municipal statuera sur la démarche de dérogation mineure suivante (*Il se peut que la réunion soit en huis clos considérant l'allégement possible des mesures sanitaires dues à la pandémie qui sévit au Québec.*)

Désignation de l'immeuble :	Nature et effets de la dérogation mineure demandée :
BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 740 660 DU CADASTRE DE QUÉBEC, MATRICULE 0373-95-7259	De rendre conforme l'agrandissement d'un bâtiment principal qui est érigé à 6 m de la ligne avant (de la ligne d'emprise de rue). La norme étant de 9 m.
	De rendre conforme l'agrandissement d'un bâtiment principal qui est érigé à 1,55 m de la ligne latérale droite. La norme étant de 3 m.
	De rendre conforme l'agrandissement d'un bâtiment principal où les deux marges latérales totalisent 2,45 m. La norme étant de 5 m minimum.

Au cours de cette séance, les membres du Conseil municipal prendront connaissance des documents remis par les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Compte-tenu des circonstances actuelles et en respect des consignes du directeur de la Santé publique pour la distanciation sociale, la séance publique habituellement prévue pour entendre les commentaires ou répondre aux questions des personnes intéressées par la demande est remplacée par une période de consultation de 15 jours se terminant le 30 juin 2021 à 15 h 30.

Tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec ce projet ci-haut mentionné et les conséquences de leur autorisation ou souhaitant formuler un commentaire à leur égard peut le faire en communiquant avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey au 819 848-2321 poste 112 ou par courriel à l'adresse suivante : inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca

Le présent avis public est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de Kingsey à l'adresse suivante : www.saintfelixdekingsey.ca

Donné à Saint-Félix-de-Kingsey, le 10e jour du mois de juin 2021.

Manon Roy Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe